

FORMA PREV87





Catalogue de formations 2026

06 30 41 02 37
formaprev87@gmail.com
https://www.formaprev87.fr/

CERTIFICAT B02781

ICPF atteste que

EIRL REQUENA CAROLE

NDA 75870162987 - SIREN 519479091

59 RUE D ANGLARD 87270 COUZEIX FR,

est certifié

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)
- Les actions permettant de valider des acquis de l'expérience (L.6313-1 - 3°)

Valide du 07/12/2024 au 06/12/2027 - Première émission le 07/12/2021

François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

ICPF

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Programme de certification
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.
Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

SOMMAIRE

FORMATIONS PROPOSÉES :



Incendie



Secourisme



Gestes et postures



A la demande



FORMA PREV 87



Incendie



EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 3h30

LIEU : En entreprise ou sur site extérieur

PUBLIC : Personnel d'entreprise

EFFECTIF : 4 à 10 maximum

PRE-REQUIS : Aucun

COUT : 495€ HT/ Session

ORGANISATION : En présentiel

TEXTES REGLEMENTAIRES : Art. L4121–1 à 3 du Code du Travail

DELAI D'ACCES : 15 Jours

➢ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4227-28 du code du travail
L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de prévenir les risques incendie
Être capable d'intervenir efficacement face à un départ de feu
Être capable d'organiser une procédure d'évacuation efficace

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Le feu : ses causes, conséquences et modes de propagation
Les dangers des fumées
Les agents de protections et manipulation des extincteurs
Conduites à tenir pour évacuer un local enfumé
Rôles des « guides » et « serre-files »
Les équipements de protection en cas de départ de feu
Consignes de sécurité et d'évacuation

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

- ***Théorie***
 Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le feu et ses conséquences et comprendre les principes d'évacuation.

- ***Pratique***
 Un premier temps sera consacré à l'utilisation d'extincteur pour éteindre un feu sur un bac à feu homologué.
 Puis une visite du site sera effectuée pour repérer les risques, les moyens de protection et les différents cheminements d'évacuation possibles.

➢ MODALITES D'EVALUATION

Au cours de la formation, le candidat réalisera une mise en situation pour évaluer et valider les compétences acquises.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé SSIAP1 et formateur en sécurité incendie.

➢ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un livret récapitulatif de la session ainsi qu'un certificat de réalisation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 2H

LIEU : SUR SITE

PUBLIC :
TOUS SALARIES

EFFECTIF :
5 A 10 MAXIMUM

PRE-REQUIS :
AUCUN

DELAI D'ACCES :
21 jours

COUT :
320€ / Groupe

➢ PREAMBULE : TEXTE REGLEMENTAIRE

Article R4227-28 du code du travail :

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître le feu et ses conséquences et être capable d'intervenir efficacement face à un début d'incendie

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Le triangle du feu
Le feu : ses conséquences et mode de propagation
Les procédés d'extinction
Consignes de sécurité et d'évacuation

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION

- ***Théorie***

Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le feu et ses conséquences

- ***Pratique***

Durant cette 2ème partie, les salariés prendront tous en main un extincteur pour éteindre un feu réel sur bac à feu.
Puis une ronde sera effectuée pour définir les risques et les moyens de prévention et de protection du site.

- ***Bilan de la session et questions***

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé SSIAP1 et formateur en sécurité incendie.

➢ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un livret récapitulatif de la session.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

LES PRINCIPES DE L'EVACUATION
Rôles des guides et serre-files



FORMAPREV 87

EIRL REQUENA Carole
(diplômée SSIAP)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 2H

LIEU : SUR SITE
(Intra-entreprise)

PUBLIC :
TOUS PUBLICS

EFFECTIF :
5 à 10 MAXIMUM

PRE-REQUIS :
AUCUN

DELAI D'ACCES :
21 jours

COÛT :
320€ / groupe

➢ PREAMBULE : Article R4227-39 du code du travail

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale (…). »

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION

Sensibiliser les salariés à la sécurité incendie et mettre en place un plan d'action favorisant une évacuation rapide et efficace afin d'assurer la mise en sécurité des collaborateurs.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

L'évacuation : c'est quoi ?
Les causes et conséquences d'un incendie sur l'Homme
Les dangers des fumées
Conduites à tenir pour évacuer un local enfumé
Rôles des « guides » et « serre-files »
Les équipements de protection en cas de départ de feu

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION

- ***Théorie***

Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le feu et ses conséquences et comprendre les principes d'évacuation.

- ***Pratique***

Durant cette 2ème partie, les salariés participeront à une visite du site afin de mieux connaître et comprendre les éléments liés à la sécurité incendie et repérer les différents cheminements d'évacuations possibles, ainsi que le point de rassemblement.

Suite à cette session (quelques semaines après), un exercice d'évacuation pourra être organisé et chronométré dans les conditions réelles de travail afin de vérifier l'efficacité du plan d'évacuation mis en place.
Un bilan sera ensuite effectué avec les équipes concernées.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé SSIAP1 et formateur en sécurité incendie.

➢ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un livret récapitulatif de la session.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SENSIBILISATION AU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Centrale SSI
Système sécurité incendie

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(diplômée SSIAP et formateur en sécurité incendie)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 2H

LIEU : SUR SITE

PUBLIC :
TOUS SALARIES

EFFECTIF :
4 à 10 PERSONNES MAXIMUM

PRE-REQUIS :
AUCUN

TEXTES REGLEMENTAIRES :
Art. L4121–1 à 3 du Code du Travail

DELAI D'ACCES :
21 Jours

COUT :
360€ / Groupe

➢ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4227-28 du code du travail
L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre l'utilité des différents organes de sécurité qui alimente le SSI
Connaitre les différentes parties du SSI
Savoir analyser les informations provenant de celui-ci
Savoir manipuler le SSI à son niveau d'accès

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Définition et catégories de SSI
Niveaux d'accès aux fonctions du SSI
Informations sur les matériaux incendie concernant la détection, l'alarme, la mise en sécurité, le désenfumage, le compartimentage
Composition du SSI
Le traitement de l'alarme restreinte
Interprétation de cas concrets – Mises en pratiques

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

- ***Théorie***
 Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le système de sécurité propre à la structure.

- ***Pratique***
 Une partie sera consacrée à l'analyse du SSI de la structure avec mise en application et interprétation de cas concrets par le personnel.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé SSIAP1 et formateur en sécurité incendie.

➢ DOCUMENTS REMIS ET EVALUATION :

Chaque salarié se verra remettre un livret récapitulatif de la session.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMA PREV 87



Secourisme



DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(Formatrice SST)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

N°INRS : H33680/2024/SSTO/05

DUREE :
2 Jours (soit 14h)
Consécutives ou non consécutives (1 semaine d'intersession au maximum)

LIEU :
En entreprise

PUBLIC :
Personnel d'entreprise

EFFECTIF :
5 à 10 personnes

PRE-REQUIS :
Aucun

Délai d'accès :
21 jours

Organisation :
En présentiel

COÛT :
1195€ / groupe

➢ PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (…) »

➢ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA SESSION

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur…),
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Cadre réglementaire et juridique du SST
Les processus menant à l'accident : risques & dangers, expositions
La prévention et les acteurs de prévention
Rôles des différents acteurs et organisation des secours dans l'entreprise
Secourir : agir en cas de saignement, d'étouffement, de malaise, de perte de connaissance…

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION

Cette session fera l'objet d'une alternance de temps théoriques et de cas pratiques où chaque stagiaire sera amené à intervenir sur des cas concrets d'accidents de travail simulé permettant une évaluation continue et formative de l'acquisition de compétences.

➢ MODALITES D'EVALUATION

Au cours de la formation, le candidat fera l'objet d'une évaluation formative et réalisera une mise en situation certificative pour évaluer et valider les compétences acquises.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT & METHODES PEDAGOGIQUES

Formateur SST certifié INRS (validité à jour) utilisant une pédagogie active où le formé sera au centre des apprentissages avec des temps « pratiques-théoriques ».

➢ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux candidats ainsi qu'un livret « aide-mémoire » (ED 4085 INRS). Un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. Le certificat sera valable 24 mois et nécessitera de suivre un MAC.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès de la Préfète Région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

MAINTIEN ET ACQUISITIONS DE COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(Formatrice SST)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE :
1 journée de 7h

LIEU :
En entreprise

PUBLIC :
Personnel d'entreprise

EFFECTIF :
5 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Être titulaire de la carte SST

Délai d'accès :
21 jours

Organisation :
En présentiel

COÛT :
600€ / groupe

➢ PREAMBULE : Article L.4121-1 du code du travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
Adopter un comportement adapté en cas d'incident, d'accidents ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.
Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Actualisation réglementaire & technique
La prévention des risques
Actualisation des compétences et retour d'expérience

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION

Cette session fera l'objet d'une alternance de temps théoriques et de cas pratiques où chaque stagiaire sera amené à intervenir sur des cas concrets permettant une évaluation continue et formative de l'acquisition de compétences.

➢ MODALITES D'EVALUATION

Au cours de la formation, le candidat fera l'objet d'une évaluation formative tout au long de la journée et réalisera 2 épreuves certificatives pour évaluer et valider les compétences liées à la grille certificative INRS.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT & METHODES PEDAGOGIQUES

Formateur SST certifié INRS utilisant une pédagogie active où le formé sera au centre des apprentissages avec des temps « pratiques-théoriques ».

➢ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux candidats ainsi qu'un livret « aide-mémoire » (ED 4085 INRS).
Un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.
Le certificat sera valable 24 mois et nécessitera de suivre de nouveau un MAC.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès de la Préfète de Région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SENSIBILISATION
« GESTES DE PREMIERS SECOURS »

FORMAPREV 87

Carole REQUENA
(Formatrice SST)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE :
1 Journée
(7h)

LIEU :
Au sein de l'entreprise

PUBLIC :
Personnel d'établissement privé ou public

EFFECTIF :
5 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Aucun

Délai d'accès :
21 jours

Références Règlementaires :
Art.4224-15 et Art R4541-8 du code du travail

COÛT :
600 HT

➢ PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (…) »

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION :

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur…).
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- La prévention des risques spécifiques et le passage de l'alerte
- Apprentissage des gestes d'urgences et des conduites à tenir en premiers secours auprès du public accueilli.

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION :

- Apport de connaissances
- Echanges participatifs avec les personnes formées
- Mises en situations pédagogiques
- Etudes de cas pratiques

➢ MODALITES D'EVALUATION :

Evaluations continues pendant les mises en situations.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur diplômé en Secourisme.

➢ ORGANISATION ET MODALITES :

Formation en présentiel en structure professionnelle.

➢ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de cette sensibilisation, un certificat de réalisation sera remis aux candidats ainsi qu'un livret de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMATION
GESTES DE 1ers SECOURS
SPECIFIQUE « METIERS DE L'ANIMATION »

FORMAPREV 87

Carole REQUENA
(Formatrice SST)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE :
1 Journée
(7h)

LIEU :
Au sein d'une entreprise / Structure

PUBLIC :
Publics en lien avec les Métiers de l'animation

EFFECTIF :
5 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Aucun

Délai d'accès :
21 jours

Références Règlementaires :
Art.4224-15 et Art R4541-8 du code du travail

COÛT :
600 HT

➢ PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (…) »

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION :

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur…).
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- La prévention des risques spécifiques et le passage de l'alerte
- Apprentissage des gestes d'urgences et des conduites à tenir en premiers secours auprès du public accueilli dans les métiers de l'animation.

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION :

- Apport de connaissances
- Echanges participatifs avec les personnes formées
- Mises en situations pédagogiques en lien avec les métiers de l'animation
- Etudes de cas pratiques spécifiques « animateurs tous publics »

➢ MODALITES D'EVALUATION :

Evaluations continues pendant les mises en situations.

➢ **MOYENS D'ENCADREMENT :** Formateur diplômé en Secourisme.

➢ ORGANISATION ET MODALITES :

Formation en présentiel en structure professionnelle.

➢ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de cette sensibilisation, un certificat de réalisation sera remis aux candidats ainsi qu'un livret de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

« INITIATION AU SECOURISME »

FORMAPREV 87

Carole REQUENA
(Formatrice SST)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE :
3H30

LIEU :
Au sein de l'entreprise

PUBLIC :
Personnel d'établissement privé ou public

EFFECTIF :
5 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Aucun

Délai d'accès :
21 jours

Références Règlementaires :
Art.4224-15 et Art R4541-8 du code du travail

COÛT :
350€ HT

➢ PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (…) »

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION :

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur…).
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- La prévention des risques spécifiques et le passage de l'alerte
- Apprentissage des gestes d'urgences et des conduites à tenir en premiers secours auprès du public accueilli.

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION :

- Apport de connaissances
- Echanges participatifs avec les personnes formées
- Mises en situations pédagogiques
- Etudes de cas pratiques

➢ MODALITES D'EVALUATION :

Evaluations continues pendant les mises en situations.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur diplômé en Secourisme.

➢ ORGANISATION ET MODALITES :

Formation en présentiel en structure professionnelle.

➢ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de cette sensibilisation un certificat de réalisation sera remis aux candidats ainsi qu'un livret de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès de la Préfète Région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SENSIBILISATION DU PERSONNEL AU DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE (DAE)

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(Formatrice SST)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034



DUREE :
1h30

LIEU :
En entreprise
Ou
Inter-entreprises

PUBLIC :
Tous publics

EFFECTIF :
5 à 12 maximum

PRE-REQUIS :
Aucun

COUT : 195€
Pour le groupe

➢ PREAMBULE : décret 19 décembre 2018

« Objet : obligation faite aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe en application des articles L. 123-5 et L. 123-6 du code de la construction et de L'habitation (et de l'article L. 5233-1 du code de la santé publique). Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4, et le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5. (…) »

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION

Permettre au personnel des Etablissements Recevant du Public (ERP) de connaître les modalités d'utilisation d'un DAE tout en prenant conscience de l'intérêt d'utiliser ce type d'appareil sur une victime en arrêt cardiaque.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Cadre réglementaire et juridique
Quelques principes de base en secourisme
Quand utiliser un DAE sur une victime ?
Comment utiliser un DAE ?
Mise en situation avec un DAE de formation sur des mannequins

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION

Cette intervention sera réalisée dans une démarche participative où les participants seront amenés à manipuler le DAE.

➢ DOCUMENTS REMIS :

A l'issue de la formation, une fiche d'émargement sera remise à l'entreprise pour attester de la présence des membres du personnel sensibilisés au DAE

FORMA PREV 87



Gestes et postures

GESTES ET POSTURES AU TRAVAIL
Option « Prévention des TMS »

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(Formatrice « Gestes et Postures de sécurité »)
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 7h

LIEU :
En intra-entreprise

PUBLIC :
Personnel d'entreprise

EFFECTIF :
4 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Avoir ses EPI

COUT :
650€/ groupe

Organisation :
En présentiel

DELAI D'ACCES :
21 jours

➢ PREAMBULE : TEXTE REGLEMENTAIRE

Article R4541-8 & R. 4541-6 du code du travail :

L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :
1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article R. 4541-6 ;
2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de préserver sa santé par des techniques de manutention correctes et d'assurer sa sécurité et celle des autres personnes concernées lors des opérations de manutention *(CT R4541-8).*

✓ DEROULEMENT DE LA SESSION

✓ ***Théorie***

Accidents de travail dus à la manutention et aux chutes
Analyses des situations à risques
Notions d'anatomie et principes biomécaniques
Prévention des troubles musculosquelettiques
Les principes d'économie d'efforts
Répartition des charges
Vidéos et autres supports

✓ ***Pratique***

Etudes de postes in situ
Techniques de levage et de transport de charge
Exercices pratiques de levage et gestion d'énergie (parcours sur poste)

➢ MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, le candidat réalisera une mise en situation sur poste pour évaluer et valider les compétences acquises.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur Gestes et Postures et prévention des TMS.

➢ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un certificat de réalisation aux gestes et postures ainsi qu'un livret synthèse de la session.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

GESTES ET POSTURES AU TRAVAIL
Option « Prévention des TMS »
Spécifique travailleurs en ESAT

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 7h

LIEU :
En intra-entreprise

PUBLIC :
Travailleurs en situation de handicap

EFFECTIF :
4 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Avoir ses EPI

COUT :
650€/ groupe

Organisation :
En présentiel

DELAI D'ACCES :
21 jours

➢ PREAMBULE : TEXTE REGLEMENTAIRE

Article R4541-8 & R. 4541-6 du code du travail :

« L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :
...
2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles. »

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de préserver sa santé par des techniques de manutention correctes et d'assurer sa sécurité et celle des autres personnes concernées lors des opérations de manutention *(CT R4541-8).*

✓ DEROULEMENT DE LA SESSION

✓ ***Théorie***

Accidents de travail dus à la manutention et aux chutes
Analyses des situations à risques dans les différents ateliers
Notions d'anatomie et principes biomécaniques
Prévention des troubles musculosquelettiques
Les principes d'économie d'efforts
Répartition des charges
Vidéos et autres supports

✓ ***Pratique***

Etudes de postes in situ
Techniques de levage et de transport de charge
Exercices pratiques de levage et gestion d'énergie (parcours sur poste/atelier)

➢ MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, le candidat réalisera une mise en situation sur poste pour évaluer et valider les compétences acquises.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur Gestes et Postures et prévention des TMS.

➢ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un certificat de réalisation aux gestes et postures ainsi qu'un livret synthèse de la session.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMA PREV 87



A la demande



FORMATION A LA GESTION DE CONFLITS EN ENTREPRISE

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 7H

LIEU : SUR SITE

PUBLIC :
TOUS SALARIES

EFFECTIF :
4 à 10 PERSONNES MAXIMUM

PRE-REQUIS :
AUCUN

COUT :
650€ HT/ Session

TEXTES REGLEMENTAIRES :
Art. L4121-1
du code du travail

DELAI D'ACCES :
15 Jours

➢ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Articles L4121-1 du code du travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir, et prévenir une situation conflictuelle
Trouver une réponse adaptée aux diverses situations et comportements agressifs
Contrôler sa respiration pour une décontraction musculaire
Mettre en application les principes théoriques

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

La gestion des conflits
La gestion des situations conflictuelles dégradées
La gestion de la respiration
Cas pratiques

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

- ***Théorie***
 Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender la notion de gestions de conflits et les comportements à adopter

- ***Pratique***
 Une seconde partie sera consacrée à la mise en application et à une interprétation de cas concrets par les participants

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé en gestion de conflit.

➢ DOCUMENTS REMIS ET EVALUATION :

Chaque salarié se verra remettre un certificat de réalisation.
Une évaluation formative et continue des acquis sera réalisée.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES EN ENTREPRISE

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 3H30

LIEU : SUR SITE

PUBLIC :
TOUS SALARIES

EFFECTIF :
4 à 10 PERSONNES MAXIMUM

PRE-REQUIS :
AUCUN

COUT :
495€ HT/ Session

TEXTES REGLEMENTAIRES :
Art. L4121-1 du code du travail

DELAI D'ACCES :
15 Jours

➢ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Articles L4121-1 du code du travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir développer ses connaissances et réflexes pour prévenir les actes terroristes
Savoir réagir face à une attaque terroriste
Savoir secourir

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Le terrorisme : mécanisme d'apparition, les niveaux de vigilance, les moyens de détection…
Réagir face à une attaque (consignes générales, l'alerte, la protection…)
Notions sur le secourisme tactique, les blessures, les moyens à avoir, l'extraction des victimes…

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

- ***Théorie***
 Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender la notion de terrorisme

- ***Pratique***
 Une seconde partie sera consacrée à la pratique des gestes de secourisme d'urgence.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé dans le domaine de la prévention terrorisme.

➢ DOCUMENTS REMIS ET EVALUATION :

Chaque salarié se verra remettre une attestation de formation.
Une évaluation formative et continue des acquis sera réalisée.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMATION
« PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE »

SECOURISME & GESTES ET POSTURES
AVEC PREVENTION DES TROUBLES MUSULO-SQUELETIQUES



FORMAPREV 87

Carole REQUENA
(Formatrice SST & Gestes et Postures)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE :
1 Journée
(soit 7h)

LIEU :
Au sein de l'entreprise

PUBLIC :
Personnel d'établissement privé ou public

EFFECTIF :
5 à 10 maximum

PRE-REQUIS :
Aucun

Délai d'accès :
21 jours

Références Règlementaires :
Art.4224-15 et Art R4541-8 du code du travail

COÛT :
700€ / groupe

➢ PREAMBULE :

Le personnel en lien avec la petite enfance se retrouve parfois démuni dans la prise en charge d'un enfant qu'il faudrait secourir. Il est aussi confronté à des problématiques de douleurs liées notamment au port de charges, à la manipulation des enfants et la faible hauteur des postes de travail.

➢ OBJECTIFS DE LA SESSION :

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours spécifiques au publics présents dans les structures de la petite enfance (nourrissons et enfants).
Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.
Être capable de préserver sa santé par des techniques de manutention correctes et d'assurer sa sécurité et celle des autres personnes concernées.

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- La prévention des risques spécifiques dans le secteur de la petite enfance.
- Apprentissage des gestes d'urgences et des conduites à tenir en premiers secours auprès des enfants et nourrissons.
- Atelier de travail sur l'accompagnement des professionnels à la mobilisation du jeune enfant et aux manutentions.

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION :

- Apport de connaissances
- Echanges participatifs avec les personnes formées
- Mises en situations pédagogiques
- Etudes de cas pratiques

➢ MODALITES D'EVALUATION :

Evaluations formatives et continues pendant les mises en situations de la formation.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur diplômé en Secourisme et Gestes et Postures.

➢ ORGANISATION ET MODALITES :

Formation en présentiel en structure professionnelle.

➢ AUTRES :

Cette formation sera précédée d'une visite préparatoire d'observation en situation de travail afin d'analyser les postes en situation avec le public.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMA PREV 87

Au plaisir de
travailler avec vous.
Carole REQUENA
Responsable Formaprev87